

la du **feuille** **BOIS**

Journal municipal
d'informations
de La Ville du Bois

NUMÉRO

173

Septembre 2022

• LOISIRS •

LA FÊTE DE LA SAINT-FIACRE

⊕ d'actualités sur www.lavilledubois.fr

La Ville du
BOIS



• RETOUR EN IMAGES •



28 ET 29 MAI

FESTIVAL MOZAÏQ POUR LES 10 ANS DE L'ASSOCIATION

Le Bal Tralalaïtou a ravi plus de 200 personnes pendant près de 3 heures, dans une ambiance totalement festive et décalée, la piste de danse ne s'est jamais vidée grâce à l'imagination de la Cie La Rousse et de leur culture inventée, le Tchovène !

Le lendemain on pouvait retrouver un programme d'une grande variété : musique traditionnelle japonaise, Etsuko Chida, Akasha, musique indienne tendance Bollywood, Tino Swing, jazz manouche, télamuré, trio musique ancienne italienne et Kevanazerin, chants Kurdes. Autour du superbe chapiteau nous avons réuni des stands avec le Cameroun et la Côte d'Ivoire, la Réunion, le peuple Kurde, le Burkina Faso et les gens du voyage.

Plusieurs ateliers ont ravi le public, au programme : tatouage au henné, fabrication d'instruments, bulles de savon, découverte des plantes de nos chemins ou dessins partagés. Ces événements ont attiré près de 600 visiteurs sur deux jours, une belle réussite.

21 JUIN

INAUGURATION MAISON CULTURELLE JONCS MARINS ET FÊTE DE LA MUSIQUE

La Maison culturelle des Joncs Marins, située au 195 route des Joncs Marins, a été inaugurée. Après l'inauguration, plusieurs concerts se sont tenus dans le cadre de la Fête de la musique. Les ensembles de flûtes et de cuivres du Conservatoire, la chorale Grain de Phonie, les musiques actuelles du Conservatoire et le Concert du groupe PHOSNOT ont ainsi joué tout au long de cette soirée. L'occasion pour les habitants de découvrir un nouvel espace dédié aux expositions et aux événements culturels au cœur de la ville. La maison culturelle vous accueille désormais au sein de son parc verdoyant, ouvert pour les balades.



25 JUIN

CONCERT DE FIN D'ANNÉE DES CLASSES DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Après deux années de pause, les professeurs et élèves du conservatoire de La Ville du Bois ont proposé cette année un concert sur le thème de la musique de danse. Les musiciens ont joué un panel de danses : valse, paso doble, polka mais également rock, disco pour la plus grande joie du public venu y assister.



MADAME, MONSIEUR,



Permettez-moi de vous souhaiter la meilleure reprise possible de vos activités après cette période traditionnelle des congés. Cette rentrée d'automne est différente des précédentes et il nous faut garder le moral face aux situations difficiles qui s'annoncent.

La guerre en Ukraine ainsi que les conséquences des sanctions réciproques mises en place se traduisent par de l'inflation galopante, des risques de coupure de gaz et d'électricité et aussi de famine pour certains pays. Nous découvrons, à moins que l'on ne veuille nous le faire croire, qu'énormément de produits étaient issus de ce pays aujourd'hui martyrisé. D'autres pays, plus importants, plus riches en ressources naturelles, ne partageant pas le même continent avec la Russie, s'en tirent mieux. Aura-t-on les moyens de persévérer dans cette direction ?

Par ailleurs le soutien incontestable des autres Etats en direction de l'Ukraine par l'envoi d'armes peut conduire à l'embrassement général. En effet, quelle sera la position de la Russie lorsque certaines armes livrées, que l'on dit sophistiquées et précises, décimeront leurs lignes. En un mot la marge de manœuvre est très étroite.

Les élections législatives n'ont pas donné de majorité politique au parti présidentiel. Ceci veut dire que la feuille de route du programme présidentiel ne pourra pas s'appliquer scrupuleusement à la fois sur son contenu et dans le temps. Il va donc falloir composer

avec les autres forces en présence, ce qui n'était aucune nécessité précédemment et qui n'a pas été fait, pour trouver soit des compromis acceptables par tous, soit des accords au cas par cas. Je souhaite cependant qu'il n'y ait pas de situation de blocage. A défaut et devant cette situation future qui serait comprise par le peuple, le Président n'aura pas d'autre choix que de dissoudre cette assemblée. Notre pays doit avancer et un certain nombre de réformes sont nécessaires.

Pour finir cette énumération partielle, nous allons devoir vivre de nouveau avec le COVID ou l'un de ses mutants. La vaccination périodique destinée à éviter les formes graves de la maladie s'imposera sans doute, comme aujourd'hui pour la grippe.

Les mois qui suivent seront donc décisifs pour un certain nombre de sujets que par ailleurs nous ne maîtrisons pas tous. Nous pouvons cependant par un comportement responsable limiter les conséquences de ces situations plausibles. C'est le cas pour l'énergie que nous consommons ou du respect des consignes sanitaires pour le COVID.

Cordialement

VOtre MAIRE,
Jean-Pierre Meur

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3600 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre Meur / **Co-directrice :** Régine Donneger / **Conseiller municipal délégué à la communication :**

Dimitri Lavrentieff / **Rédactrice en chef :** Julie Blanvillain, Service Communication avec la collaboration des élus, des associations et des services municipaux Tél. : 01 64 49 55 38 / communication@lavilledubois.fr / **Photos :** Julie Blanvillain et autres contributeurs / **Conception :**

Emendo / **Impression :** Imprimerie Payard – Juvisy-sur-Orge



La Ville du Bois
jumelée avec
Tirschenreuth

Distribution de «La Feuille du Bois»

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication : 01 64 49 55 38

ou communication@lavilledubois.fr

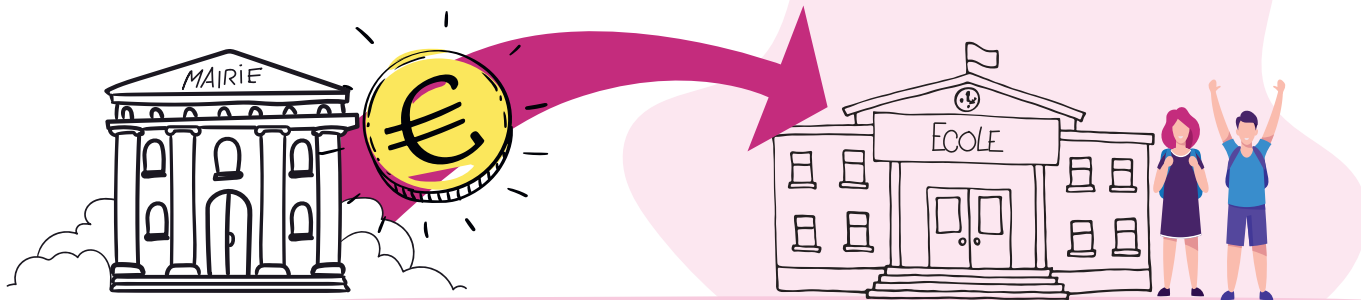


ÉCOLE PRIVÉE

Un « forfait communal » :

mode
d'emploi

Jusqu'à présent, la loi Debré de 1959 imposait aux communes de financer à égalité les dépenses de fonctionnement des écoles élémentaires publiques et privées. Depuis la loi du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance, cette obligation est également étendue aux écoles maternelles privées.



Qu'est-ce qu'un « forfait communal » ?

C'est une somme annuelle versée obligatoirement par la commune à l'établissement privé implanté sur son territoire, en fonction du nombre d'enfants de la ville inscrit au sein de cette école (*enseignement du 1^{er} degré uniquement*). Elle est fixée après avoir calculé le coût d'un élève maternel et élémentaire fréquentant une école publique.

Pour cela, c'est l'ensemble des dépenses de fonctionnement (*matériels scolaires, personnels dédiés aux écoles, intervenants, consommation d'énergie des écoles, etc...*) qui est analysé pour obtenir le montant par élève.

Quel est son coût ?

Aujourd'hui, le coût d'un élève maternel urbisylvain est arrêté à 1 228 € et celui d'un élève élémentaire à 610 €. Notez que ces montants peuvent varier d'une commune à l'autre selon les moyens déployés par les communes. On observe que ces coûts sont conformes aux villes de strates identiques.

La différence significative entre les maternels et les élémentaires s'explique principalement par la prise en compte des atsem qui sont déployées auprès des élèves maternels. En effet, le coût de la masse salariale est ici très important représentant près de 80% des charges.

Il est à noter que l'Etat a proposé de soutenir les communes pour les élèves maternels (*non financé avant 2019*) minorant l'impact financier supporté par les collectivités (*dans notre cas, environ 40% de la charge*). L'Etat devra être au rendez-vous...

Un choix

A intervalle régulier, une concertation entre la ville et l'école privée, basée sur l'équilibre et le respect mutuel est à privilégier, afin d'éviter un climat de défiance et de dualité. Sur la ville, les familles bénéficient donc d'un choix possible pour leurs enfants avec la présence d'écoles publiques et d'une école privée.

Rappelons que les écoles du premier degré sont de la compétence des communes qui assurent financièrement leur fonctionnement (*hors coûts des enseignants qui sont des fonctionnaires d'Etat*). Comme l'attestent les nombreuses opérations scolaires depuis des années, la ville investit dans les écoles publiques. Les enfants disposent ainsi d'infrastructures et de conditions d'apprentissage de qualité. Elle donne également des moyens importants aux activités périscolaires qui sont appréciées par beaucoup d'entre vous.

Ce sont tous ces engagements humains et financiers qui contribuent à proposer des services de qualité aux familles urbisylvaines.



Indicateurs Montants estimés dus à l'I.S.C. par La Ville du Bois sur les 3 dernières années scolaires

136
élèves
concernés soit
104 590 €

2019/2020

154
élèves
concernés soit
120 514 €

2020/2021

138
élèves
concernés soit
107 664 €

2021/2022

COMMERCE

La Boulangerie Barberat à l'honneur

Le 7 juin a eu lieu la remise des prix de la meilleure baguette de tradition de l'Essonne.

La boulangerie Barberat a eu l'honneur d'être primée dans les 3 catégories pour son nouvel établissement la pause gourmande à Montlhéry 1^{ère} dans la catégorie Apprentis - 3^{ème} dans la catégorie Salariés - 3^{ème} dans la catégorie Employeurs

Nous saluons leur constance à persévérer pour présenter des produits de qualité puisque ce commerce avait déjà obtenu le 1^{er} prix Employeurs en 2019.



SUBVENTION

Une subvention de la Fondation Truffaut pour les jardins potagers



Suite à la présentation d'une demande de subvention par l'association "J'adopte un potager" auprès de la Fondation Truffaut, un montant de 7000€ a été attribué pour la réalisation du jardin pédagogique. Le 8 juin dernier, en présence de M. le Maire et de M. Pontillon directeur du magasin Truffaut, M. Poser, directeur de la Fondation, a remis le chèque à Mme Gaillard.

Une généreuse manière de participer à la concrétisation des jardins potagers de notre commune !



Chaque mois,
un nouveau geste
pour la planète

Réduire sa conso d'énergie : un enjeu économique et environnemental

Dans le contexte de crise sociale et d'inflation des prix de l'énergie, 2 Français sur 3 estiment que leurs factures d'énergie représentent une part importante des dépenses du foyer. Les changements climatiques et la pollution nous poussent à changer nos habitudes.

Quelques comportements astucieux

1 Chauffage

- J'évite de surchauffer. La température conseillée est 19°C dans les pièces communes, 16°C dans les chambres.
- J'éteins les radiateurs quand les fenêtres sont ouvertes pour aérer.
- Lors de mon absence je laisse les volets et rideaux fermés pour conserver la chaleur et baisser le chauffage.
- Je baisse le chauffage dans les pièces inoccupées. Baisser la température de 1°C, c'est 7% de consommation en moins.
- Une chaudière entretenue dure 2 à 3 fois plus longtemps et consomme 10% d'énergie en moins.

2 Appareils électriques et éclairage

- J'éteins la lumière et les appareils électriques (TV, Hi-fi, ordinateur...) lorsque que je ne m'en sers pas.
- J'éteins les appareils plutôt que de les laisser en veille. Leur consommation en veille peut représenter jusqu'à 10% de ma facture d'électricité hors chauffage.
- Je débranche les appareils électriques lorsque je ne les utilise pas : chargeur de portable, petit électroménager...

3 Electroménager

- Je ne mets pas d'aliments encore chauds dans le congélateur ou le réfrigérateur.
- Je dégivre dès que la couche de givre dépasse 3 mm.
- Je couvre les casseroles lorsque je fais bouillir de l'eau (cela divise par 4 la consommation d'énergie).
- Je lave mon linge à basse température
- Astuce :** 25% d'électricité économisée avec un lavage à 40°C au lieu de 60°C.
- Je remplis entièrement mon lave-linge avant de le mettre en marche.
- Je fais sécher mon linge à l'air libre.

PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE, RESTAURATION
SCOLAIRE, PORTAGE DES REPAS, CONSERVATOIRE

MES FACTURES



Quand est-ce que je reçois mes factures ?

Votre facture sera établie au début du mois suivant et selon les présences sur les diverses structures.

Si vous constatez une erreur sur votre facture :

Prenez contact avec le pôle éducation, qui après vérification, vous établira une nouvelle facture corrigée dans les meilleurs délais.



Quand est-ce que je dois la payer ?

Elle devra être réglée **avant le 25 du mois.** ATTENTION aucune réclamation ne sera prise en compte après cette date.



Comment et où régler ma facture ?

1- Carte bancaire

sur le portail famille
<https://harmonie.ecolesoft.net/portail/inscription.jsp>

2- Par chèque bancaire

libellé à l'ordre du REGIE DE RECETTES MULTIPLES LVDB à remettre au pôle éducation ou dans la boîte aux lettres sécurisée accompagné du coupon en bas de votre facture

3- Par prélèvement automatique formulaire à récupérer au pôle éducation

4- En numéraire

(300,00 € maximum et prévoir l'appoint) **uniquement sur les heures d'ouverture du pôle éducation**

5- Chèque CESU

(uniquement pour les crèches et accueils de loisirs) **uniquement sur les heures d'ouverture du pôle éducation**

J'ai laissé passer l'échéance pour payer ma facture

Un titre de recette de celle-ci sera établi auprès du Centre des Finances Publiques, qui se chargera du recouvrement et du suivi.

Pour payer votre titre reçu :



Utilisez le QR code auprès d'un commerçant agréé

Par CB avec les codes indiqués sur le titre



• RDV... DE LA PETITE ENFANCE •

Camion PMI «Les Petits Pas»

A partir de la rentrée, le camion de PMI reprendra son activité en permanence de puériculture (pas de consultation médicale dans l'immédiat).

1 vendredi sur 2 : de 9h à 16h15

1^{ère} permanence : vendredi 16 septembre, sur le parking de l'Escale.
Sur RDV : 06 80 72 81 94

Biblio-bébé

Mercredi 28 septembre de 10h à 11h

Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits.
Bibliothèque,
11 bis rue des Ecoles
Sur inscription : 01 64 49 59 41,
bibliotheque@lavilledubois.fr

Accueil parents-enfants

« 1, 2, 3 Soleil »

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagné d'un parent. Accueil gratuit les vendredis de 8h45 à 11h. Espace « Les lutins du bois » en face de l'Escale. Renseignements au 01.69.63.32.72

Vendredi 9 septembre : Jeux libres

Vendredi 16 septembre : Activité transvasement

Vendredi 23 septembre : Jeux libres

Vendredi 30 septembre : Motricité au gymnase des Bartelottes

Vendredi 7 octobre : Sortie cueillette de Torfou pour préparer la semaine du goût

EXPOSITION

Retour sur l'exposition de fin d'année

l'Atelier des Mirettes, association d'arts plastiques de Linas, Montlhéry et La Ville-du-Bois.

Après deux ans d'absence due à la pandémie, l'Atelier des Mirettes a eu le plaisir d'exposer les œuvres de ses adhérents les 25 et 26 juin, à l'Escale. Les dessins, peintures, sculptures, ainsi que les créations des enfants et ados ont ravi la centaine de visiteurs enthousiastes, qui ont même découvert - une première ! - des peintures fluorescentes et phosphorescentes en lumière noire.

Les prix suivants ont été décernés : Ado à Lou-Ann Decombes (Montlhéry), Sculpture à Anne Dugué (Montlhéry), Aquarelle à Murielle

Follioley (Saint-Michel-sur-Orge), Peinture à Jocelyne Dran (Arpajon) et Dessin à Noëlle Peudupin-Choichillon (La Ville-du-Bois).

Deux autres urbisylvaines ont été primées. Régine Goëthals s'est vu attribuer le prix de la ville pour sa sculpture « Sumo », tandis que le prix de notre partenaire Espace-Temps (librairie, beaux-arts à Égly) est revenu à Murielle Naïtali pour son acrylique « D'en haut ».

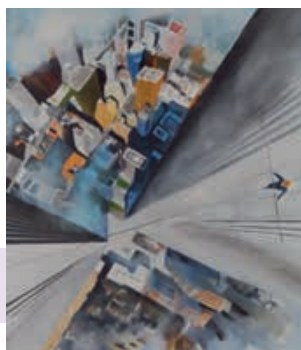
Voici les réalisations urbisylvaines primées.



Prix Dessin : Noëlle Peudupin-Choichillon



Prix de la ville :
Régine Goëthals



Prix Espace-Temps :
Murielle Naïtali

En savoir plus sur l'association :

<https://atelierdesmirettes.wixsite.com/atelier-des-mirettes>

atelierdesmirettes@yahoo.fr

06 61 59 95 10 (secrétariat).

• AGENDA •

SAMEDI 3 SEPTEMBRE DEPAN' VELO

Chemin de St Eloi (derrière l'ISC)
14h - 17h

Atelier remise en service de vos vélos par la Recyclerie sportive et SoliCycle par la CPS.

Pratique encadrée sur piste avec l'éducateur sportif et pratique en milieu naturel avec l'association Pump Track 91. Accès libre et gratuit. Bois de Monsieur Chemin de St Eloi.

Renseignements auprès du Service culture Sport Vie Associative
01 64 49 55 40
culture.sport@lavilledubois.fr



DIMANCHE 4 SEPTEMBRE FORUM DES ASSOCIATIONS

Escale - Chemin des Berges
10h - 17h30

Entrée libre. Espace d'informations, de renseignements et inscriptions auprès des associations sportives, culturelles et autres.

Renseignements auprès
du Service culture Sport Jeunesse Vie Associative
01 64 49 55 40 - culture.sport@lavilledubois.fr.
Plan de salle disponible sur le site



Vous pouvez trouver les horaires de présence des professeurs du conservatoire sur le site internet ou en appelant le secrétariat au 01 64 49 55 40



SAINT FIACRE SAMEDI 10 SEPTEMBRE

Retraite aux flambeaux, rendez-vous Place de la mairie à 20h15

20h45 Départ de la procession en direction du stade de football.

21h30 feu d'artifice musical sur le thème musiques de film au stade de football.

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE Place Beaulieu de 11h30 à 18h

(à l'Escale en cas de mauvais temps).

De nombreuses animations sur le thème de la Fête foraine d'autrefois : miroirs déformants, jeux de massacre, fléchettes, tir à la carabine, coup de poing, mailloche, jeu d'échelle, chaises volantes...

Animation musicale avec un orgue de barbarie et un animateur.

Atelier sculpteur de ballons et spectacle de jonglerie à 14h30 et 16h30

Exposants de produits artisanaux : miel, produits crétois, crêpes, bières, plantes grasses.

Restauration sur place : crêpes sucrées salées, food truck, barbe à papa, churros,....

Venez nombreux, d'autres activités et surprises vous attendent !



Encore les beaux jours

Proposé par la CPS samedi 17 septembre à 15h à la Maison Culturelle des Joncs Marins (195 rue des Joncs Marins)

La compagnie Little Garden avec Fabrizio Solinas propose un spectacle de jonglerie et zoomorphie. « Little Graden » est un spectacle de jonglage sur l'amour, qui a pour objectif de draguer le public...

- Une parade nuptiale jonglée.
- Une démonstration de force brute, bruyante et bestiale.
- Une invitation à stimuler l'imagination de chacun.
- Une ode à la vie, à l'animalité. Tout bêtement.

A partir de 3 ans. Durée 30 mn. Gratuit

SAMEDI 17 SEPTEMBRE Théâtre

Escale salle H.G Adam – 20h30

Le collectif Nozarts présente son nouveau spectacle « Le poisson belge » de Léonore Confino à La Grande monsieur, un vieil homme solitaire voit sa vie bouleversée par une petite fille qui s'invite chez lui. Difficile d'expulser un être qui vous ressemble et vous répare.

Avec humour, beaucoup d'émotions et une dose de suspens Grande Monsieur va rassembler toutes les pièces de son identité.

Tarif 10 € Billetterie sur place - Contact et réservation : 07 64 24 37 67

INSCRIPTIONS Conservatoire

- Portes ouvertes samedi 3 septembre 10h à 12h30 au conservatoire
 - Forum des associations 4 septembre - De 10h à 17h30 à l'Escale
 - Permanence le lundi 5 septembre de 18h à 20h au conservatoire
- Contact : secrétariat 01 64 49 55 40

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

Fête du Patrimoine

- **Visite guidée de la caserne des pompiers de Montlhéry**, 24 allée du Pont aux Pins :

samedi 17 septembre, à 10h, 11h, 14h et 15h. Durée de la visite, environ 1h.

Places limitées, sur inscription auprès du service culturel.

- **L'église St Fiacre** sera ouverte le samedi 17 septembre de 14h à 16h et le dimanche lors de la messe jusqu'à 12h

Renseignements auprès du service culturel 01 64 49 55 40

culture.sport@lavilledubois.fr

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

Éco-journées

Participation aux Randos Durables organisées par la CPS.

Vendredi 23 septembre à 18h à la Maison Culturelle des Joncs Marins « Je lis, j'aime, j'en parle » avec la présence de deux auteures Pauline & Lucile Torregrossa pour évoquer leur BD « Vivaces » une histoire de transmission, de femmes et d'écologie.

Samedi 24 septembre à 10h départ de la Maison Culturelle des Joncs Marins pour une **randonnée de 6 km** pour visiter le patrimoine naturel de la ville. Retour à 12h organisé et encadré par Retraite sportive.

Inscription obligatoire à l'adresse suivante : retraitesportivevn@gmail.com

• **Atelier brico-nature de 14h30 à 16h30** à la maison culturelle des Joncs Marins pour la création d'abris à coccinelle. Atelier en libre accès et gratuit pour enfant dès 7 ans.

• **A 16h30 goûter-lecture** à la Maison Culturelle des Joncs Marins pour les enfants dès 7 ans, sans inscription, encadré par le personnel de la bibliothèque.

• **Herbier à réaliser** à partir d'un livret grâce aux différentes essences du parc

• **Exposition « La graine et le fruit »** de la Médiathèque Départementale de l'Essonne.

A la Maison Culturelle des Joncs Marins (195 rue des Joncs Marins) de 10h à 12h et de 14h à 17h.



SAMEDI 1^{ER} OCTOBRE

Vide Maison Communal

A vos agendas, grande première sur la ville : l'organisation d'un vide maison ouvert à tous !

Ce jour-là, de 9h à 18h, tous les habitants sont invités à participer à un vide maison à domicile, basé sur le même principe que la brocante à ceci près que le déballage ne se tiendra pas sur la voie publique mais

uniquement dans les jardins, garages et autres annexes des particuliers qui se sont déclarés (ne concerne pas les appartements). Les participants seront signalés par des ballons placés devant chez eux et un fléchage à l'entrée des rues.

Pour participer, il suffira de compléter et retourner en mairie le cerfa de déclaration préalable de vente au déballage accompagné d'une photocopie de la carte nationale d'identité à remettre au service culturel avant le 16 septembre.

Renseignements auprès du service culturel 01 64 49 55 40 culture.sport@lavedubois.fr



Le Licorne dodgeball club au sommet

Les 21 et 22 mai derniers, les Dodgeballers de La Ville du Bois ont débarqué à Eaubonne pour le Challenge National (Championnat de France) avec des ambitions dans chaque catégorie représentée sur ce tournoi. (Mixtes, minimes et benjamins)

56 joueurs et joueuses ont défendu fièrement les couleurs de la ville en terminant vice-champions de France en catégorie benjamins, la formation emmenée par Mathis Geoffroy, a réalisé un excellent tournoi, échouant de peu en finale sur un match engagé contre Paris.

L'équipe première mixte du LDC a décroché son premier titre de champion de France grâce notamment à une performance exceptionnelle des filles de l'équipe qui a permis de garder un avantage décisif dans les moments difficiles de la finale qui les opposait au DC95.

Angelina Dupuis et son frère Raphaël ont terminé meilleurs joueurs de cette finale.

Liberty Langues

L'association a ouvert sa page Facebook « Liberty Langues », pour faire connaître son activité et les cours de langues étrangères qu'elle dispense en allemand, anglais, italien, japonais et portugais aux enfants et aux adultes. Les cours sont repartis sur La Ville du Bois, Linas, Longpont-sur-Orge et Monthéry.

Contact, libertylangues@gmail.com

<https://liberty-langues.wixsite.com/liberty-langues>

• EXPRESSION LIBRE •

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Vert Autrement

EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

Après des vacances ensoleillées, la rentrée scolaire vient d'avoir lieu sans protocole sanitaire. Après deux années de pandémie cela fait du bien de pouvoir faire celle-ci normalement. Cette année, le nombre d'enfants scolarisés est d'environ 753 élèves. Il reste stable par rapport à l'an passé. Avec la livraison de programmes immobiliers futurs et échelonnés, de nouveaux enfants vont intégrer nos écoles. D'où la nécessité de repenser celles-ci ainsi que la répartition des élèves. La transformation en écoles de proximité devrait permettre de limiter la circulation en ville. Nous voulons rapprocher l'école des enfants et privilégier les trajets à pied. Les parents devront être acteurs, prendre un peu de temps pour déposer leur enfant à l'école et délaissé la voiture. 2022-2023 sera l'année de la création de la nouvelle école de quartier dite « Les Cailleboudes ». Nous espérons qu'elle sera opérationnelle pour la rentrée 2023. Mais nous subissons aussi les aléas de la conjoncture mondiale concernant les matériaux. Aurons-nous toutes les commandes à temps pour respecter les délais ? Réponse en septembre 2023. En attendant bonne rentrée à tous.

Arnaldo GIARMANA
Adjoint au maire – Éducatif



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky CARRE, Travaux, Sécurité des bâtiments, Transports et Aménagement du territoire

Anne BERCHON, Environnement, Cadre de vie et Petite enfance

Arnaldo GIARMANA, Éducatif

Martine PEUREUX, Culture, Associations culturelles et sportives, Festivités et Jumelage

Guy ERNOUL, Finances

Marie-Claude KARNAY, Solidarité et logement

Thomas BEAULIEU, Jeunesse

Maithée BODOQUE-MUNOZ, Urbanisme

Conseillers municipaux :

Maurice BOURDY, Suivi technique et organisation des cérémonies commémoratives et associatives

Robert ARNOULD-LAURENT, Technologies de l'information et de la communication

Nicole LEBON, Éducatif

Sylvère PERDREAU, Environnement et Cadre de vie

Catherine JOUAN, Solidarité et Logement

Dimitri LAVRENTIEFF, Communication

Patrick BOURILLON, Sport associatif

Sandrine BOUILLET, Manifestations culturelles

Marie-Claude MORTIER

Ibrahim OSSENI

Christelle DERCHAIN

Hélène CARPENTIER

Sylvie RIBAUT

Anthony POURRAIN

Tatiana STANKOVIC

Groupe « Vert Autrement »

Grégory NOFERI

Amel MIR

Patrick BRECHAT

Dolores LOPES

Joaquim VALENTE

État civil

Bienvenue

02/05/2022 Mira HAJ SASSI BRAILLY
 02/05/2022 Livia AMATO
 03/05/2022 Mila MAHIEU STENGER
 07/05/2022 Chadi SECK
 08/05/2022 Soren ROCHE BROYON
 11/05/2022 Jennah ZRIOUILI
 12/05/2022 Eden BENTABET
 20/05/2022 Fabio DE ALMEIDA GARGIULO
 25/05/2022 Lisa VUILLEMIN
 26/05/2022 Slyanah CHEVIGNAC
 01/06/2022 Adélais DUCLOS JUCHS
 01/06/2022 Donia MILADI
 08/06/2022 Ethan OLIVEIRA

13/06/2022 Léo RIVET
 14/06/2022 Louise FERNANDES DELESSART
 15/06/2022 Lou TORTERAT
 18/06/2022 Adrien LHOPITAL
 21/06/2022 Nicolas PERHINSCHI
 23/06/2022 Kamil SARHANE
 25/06/2022 Olivia ROUZEAU
 28/06/2022 Adam TALBI
 29/06/2022 Cataleya PERSE

04/06/2022 Léa LABESSE et Jérémy
 DA COSTA
 15/06/2022 Sandrine DELAMOTTE et Philippe
 BLANCHARD
 18/06/2022 Elodie HÉRON et Teddy LÉON
 25/06/2022 Amélie MANAC'H et Nicolas
 CARPENTIER

Félicitations

07/05/2022 Sabrina MATILI et Samy ATIR
 21/05/2022 Suzanne KIBA et Bassam
 JARWAN
 28/05/2022 Patricia REI SALEIRO et Nicolas
 DUBOC

Condoléances

26/05/2022 Vincenzo CITRONI
 15/06/2022 Georgette ALBERT veuve
 TEYCHENNÉ
 16/06/2022 Jean-Pierre LOSSOUARN

• UTILE •

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
 Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
 Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

PERMANENCES

Aide aux victimes -

Renseignements : 01 60 78 84 20 ou sur
www.mediavipp91.fr

Assistante sociale - Permanence sur
 rendez-vous au CCAS (23 rue du Grand
 Noyer). Contact : Maison Départementale
 des Solidarités, 01 64 86 11 10.

Accueil, écoute et soutien des jeunes -

Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions
 de scolarité, d'emploi et de santé.
 AAPISE - Inter'Val, 29 chemin des berges,
 01 64 49 00 76.

Accompagnement administratif et

juridique - Permanence gratuite tous les
 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue
 du Grand Noyer). Contact :
 01 69 63 32 79.

Permanence de médiation -

Information, écoute, orientation. Sur
 rendez-vous au 01 64 49 59 40. Mairie,
 place du Général de Gaulle.

Permanence OPAH (Opération

Programmée d'Amélioration de l'Habitat)
 Des conseils techniques, un appui
 administratif et des aides financières
 pour rénover votre logement.
 Renseignements au 01 60 78 17 11.

Avocat - Consultation gratuite sur
 rendez-vous au Palais de Justice d'Evry
 les lundis et mercredis de 9h à 12h en
 appelant le 01 60 77 11 88

Maison de justice et du droit - Des
 professionnels du droit vous accueillent
 gratuitement pour vous conseiller en
 cas de litiges. 01 64 86 14 05 du lundi au
 vendredi 9h-12h/13h30-17h30. Rue des
 Bergères 91940 Les Ulis.

CAF - Evry (1-3 impasse Alexis Trinquet),
 du lundi au vendredi de 8h30 à 16h (le
 mercredi uniquement sur rendez-vous).
 Tél. : 0 810 25 91 10.

CPAM - Arpajon (15 rue Jules Lemoine) du
 lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de
 13h45 à 17h. Tél. : 36 46.

Notaire - Consultation sur rendez-vous,
 gratuite et anonyme, par la chambre
 des notaires de l'Essonne,
 mardis 5 et 19 avril.
 Contact : 01 60 78 01 27 ou
www.chambre-essonne.notaires.fr

LES TRANSPORTS EN COMMUN

- **Lignes de bus DM151 et 154** : relie Arpajon à Paris (Porte d'Orléans). Le DM154 est plus direct (ne passe pas par le centre-ville de Longjumeau).
- **Ligne de bus DM153** : relie Arpajon à Massy (RER B)
- **Lignes de bus DM 17** : du lundi au samedi, toutes les 15 à 60 minutes ; de la gare d'Épinaux-sur-Orge (RER C) au RER B du Guichet à Orsay, en passant par le centre commercial, les Joncs Marins et le collège Louise Weiss (Nozay)
 Horaires et parcours : lavilledubois.fr > Côté pratique > Transports

URGENCES

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00 ou 17 (de 18h à 8h)
- **Eau** : 0 977 40 11 42
- **Electricité** : 0 972 67 50 91
- **Gaz** : 0 800 47 33 33

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Marie-Pierre RIXAIN

Députée de la 4^e circonscription de l'Essonne
 Permanence parlementaire au 134 rue du Président
 François Mitterrand 91160 Longjumeau.
 Contact : mprixain.perm@orange.fr,
 01 69 81 70 35

DÉCHÈTERIE - RESSOURCEURIE DU SIOM

Ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à
 12h00 et de 13h00 à 17h30, le samedi de 9h00
 à 17h30 et le dimanche de 9h00 à 12h45 (der-
 nier passage 10 minutes avant la fermeture).
 Avenue des Deux-Lacs, Villejust

i Contact : 01 64 53 30 00 - www.siom.fr
 Encombrants et DEEE : Enlèvement
 gratuit sur appel au 01 83 63 50 03



• AGENDA •

• Samedi 24 septembre •

Éco-journée

Maison Culturelle des Joncs Marins

10h Rando (6km) Patrimoine naturel de la ville Inscription : retraitesportivevn@gmail.com

14h30 à 16h30 Atelier brico-nature Création d'abris à coccinelle Libre et gratuit dès 7 ans

16h30 Goûter-lecture Création d'un Herbarium à partir d'un livret Sans inscription dès 7 ans

10h à 12h et 14h à 17h Expo « La graine et le fruit » de la Médiathèque Départementale de l'Essonne

Samedi 3 septembre de 13h30 à 17h

• Atelier réparation Dépan' Vélo •

Bois de Monsieur

La Ville vous propose un atelier réparation de vélo animé par la recyclerie Sportive et SoliCycle.

Une fois vos vélos remis en service, participez aux ateliers de pratique sur piste et en milieu naturel animés et encadrés par l'association PumpTrack91 !

Dimanche 4 septembre

• Forum des associations •

Escale, 14 chemin des Berges

Venez découvrir les associations de notre territoire lors de leur forum annuel. Stand d'informations et petite restauration à la salle de l'Escale. Stationnement : parking de la mairie (rue des Ecoles)

Samedi 10 Septembre

• Feu d'artifice •

20h15 : Retraite aux flambeaux, place de la mairie

21h30 : Feu d'artifice musical au stade municipal, route de Nozay

Dimanche 11 septembre de 11h30 à 18h

• Fête de la Saint Fiacre •

Place Beaulieu

Jeux et stands forains, animation musicale, jonglerie, atelier ballons, produits artisanaux et restauration sur place

Samedi 17 septembre - 20h30

• Théâtre •

Escale salle H.G Adam

Le collectif Nozarts présente son nouveau spectacle « Le poisson belge » Tarif 10 € Billetterie sur place Contact et réservation : 07 64 24 37 67

Samedi 17 septembre

• Journée du Patrimoine •

Rendez-vous pour les Journées du Patrimoine 2022 à La Ville du Bois. Pour sa 39^e édition, retrouvez au programme des Journées du Patrimoine 2022 à La Ville du Bois

Vendredi 23 septembre à 18h

• « Je lis, j'aime, j'en parle » •

Une histoire de transmission, de femmes et d'écologie.

Mercredi 28 septembre de 10h à 11h

• Biblio-Bébé •

Bibliothèque

Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sur inscription (atelier limité à 10 personnes en raison des mesures sanitaires).

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles 01 64 49 59 41, bibliotheque@lavedubois.fr

Suivez l'actualité sur

www.lavedubois.fr

et sur  [lavedubois91](https://www.facebook.com/lavedubois91)

OCTOBRE EN BREF

Samedi 1^{er} octobre de 9h à 18h : Premier Vide-maison communal organisé.

Samedi 8 octobre 9h-13h : Opération "Broyage de végétaux" avec le SIOM sur le parking de l'école Les Renondaines.

Mercredi 19 octobre 10h : Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits.